

CONTRE HAUSSMANN

Alexandre Gady

Commentaire SA | « Commentaire »

1996/3 Numéro 75 | pages 645 à 657

ISSN 0180-8214

Contre Haussmann

ALEXANDRE GADY

Avec cet article un historien de Paris inaugure une série consacrée à notre capitale, à son organisation et à son esthétique. Nous souhaitions depuis longtemps proposer à nos lecteurs, aux Parisiens et à ceux qui aiment Paris sans l'habiter, cette chronique. Nous sommes heureux de voir ce désir, aussi ancien que la revue, satisfait enfin par un jeune talent.

COMMENTAIRE

DANS l'histoire deux fois millénaire de Paris, la brève période du Second Empire marque une coupure fondamentale : à cette époque a été entreprise une transformation complète de la capitale. L'importance de la mutation, qui coïncide avec la révolution industrielle, a fait surgir la ville dans laquelle, cent trente ans après, nous continuons de vivre *grosso modo*. À cette mutation s'attache moins la figure du souverain, en l'occurrence Napoléon III, que celle d'un énergique exécutant, le préfet de la Seine Georges-Eugène Haussmann, en place de 1853 à 1870. Sans doute a-t-on rappelé que sans l'empereur, source du pouvoir, rien n'aurait été possible; mais Haussmann demeure le symbole du nouveau Paris, et avec le temps, son rôle est exagéré, voire mythifié. C'est lui qu'on loue ou qu'on blâme, selon les points de vue, et son nom suscite toujours un jugement chez le Parisien curieux de sa ville.

Depuis le Second Empire, la polémique sur le nouveau Paris n'a jamais cessé : partisans et adversaires du préfet continuent de s'affronter autour des mêmes thèmes. Haussmann vandale contre Haussmann homme de progrès, en somme... Et si, au cours de ces dernières années, l'étude a considérablement progressé dans le domaine de l'histoire urbaine du XIXe, profitant du mouvement de réhabilitation de ce siècle, la polémique a ressurgi au moment du centenaire de la mort du préfet, en 1991 ([1]).

Ce rapport émotionnel s'explique aisément : en touchant à Paris et à son histoire, Haussmann a pénétré violemment dans l'inconscient collectif. Il a porté la main sur une cité dont le passé est sacré et le prestige immémorial.

À ce sentiment irraisonné qui a exacerbé les discussions s'ajoutent une somme de malentendus et quelques contre-vérités, largement répandues. Quand on parle d'Haussmann, il faut sans doute s'assurer que l'on parle bien du même personnage. L'heure est à la réhabilitation : nous plaiderons donc en défense... pour Paris. À cette fin, nous tenterons de démonter, les uns après les autres, les mythes dont se nourrit l'image d'Haussmann ([2]).

Le mythe de la ville-taudis (Paris en 1850)

Pour bien apprécier l'œuvre d'Haussmann, il faut nécessairement connaître Paris en 1850. Ses zélateurs commencent tous par là et ont recours, pour brosser un tableau aussi noir que

(1) La Ville de Paris a organisé à cette occasion une exposition nettement favorable à Haussmann, sous la direction de Jean des Cars, biographe du préfet, et Pierre Pinon, architecte. Face au courant hagiographique qui ne manqua pas de s'ensuivre dans la presse, seul Yvan Christ, le dernier des grands antihaussmanniens, dénonça l'œuvre du préfet de Napoléon III (*Historia*, n° 534, juin 1991, p. 40-47).

(2) Nous n'insisterons pas sur les divers mensonges qu'Haussmann, très imbu de lui-même, a commis dans ses *Mémoires* (Paris, 1890-1893, 3 tomes), ce monument d'autosatisfaction. Rappelons simplement qu'il usurpait le titre de baron, titre qui lui venait, par les femmes, de son grand-père, le général Denzel (Joseph Valynseele, *Haussmann, sa famille et sa descendance*, 1982, p. 35-36).

possible, à la vieille ficelle littéraire : encore un coup, Balzac et Eugène Sue sont appelés à témoigner contre Paris et l'on nous assène leurs descriptions misérabilistes d'une ville sordide et répugnante ([3]). Rues étroites, maisons sales et puantes, courettes insalubres : tout y passe et l'on prétend ainsi décrire scientifiquement une ville de 900 000 âmes ! En chemin, on oublie de citer les jardins, les nombreuses rues neuves ouvertes depuis le règne de Louis XVI, les beaux immeubles des nouveaux quartiers (Beaujon, Nouvelle Athènes, Europe...), la campagne ponctuée de villages autour de la capitale, etc. Tout ce que les plans de Paris et les daguerréotypes nous montrent. Paris en 1850 est certes une ville qui connaît des difficultés (démographiques, sociologiques, économiques...). Pour autant, les défis qui se posaient alors aux contemporains n'appelaient pas automatiquement la solution imposée par Napoléon III et Haussmann.

L'accent généreusement mis sur l'insalubrité et les problèmes nés de la surpopulation induit logiquement que le préfet de Napoléon III a travaillé à faire disparaître cette partie de la ville. Pourtant, les démolitions haussmanniennes n'ont pas de rapport avec une quelconque carte de l'insalubrité et du taudis, d'un Paris si complaisamment décrit par les admirateurs du préfet. Sont en effet rasés indifféremment des maisons du Moyen Âge, de la Renaissance et du XVIIe siècle, comme aux Halles et dans le quartier du Châtelet ([4]), des maisons en pierre Louis XV (par exemple dans le quartier de la Butte aux Moulins, emporté par l'avenue de l'Opéra), ou encore des hôtels particuliers néo-classiques de la fin du XVIIIe siècle (comme dans le faubourg Poissonnière ou à la Chaussée-d'Antin), enfin de solides immeubles de rapport construits sous Louis-Philippe et dont le plâtre était à peine sec : c'est le cas rue de Rivoli ou dans le quartier Notre-Dame de Lorette. Parfois, des rues neuves sont entièrement abattues, ainsi le bas de la rue Soufflot ou, dans la Cité, les rues d'Arcole et de Constantine.

L'exemple de la Cité est sans doute le plus révélateur du mythe de la ville-taudis : si l'on dénonce encore, la larme à l'œil, la destruction de la vieille île du Moyen Âge, des petites églises autour de Notre-Dame, si même les défenseurs d'Haussmann avouent regretter la démolition de ce pittoresque ensemble, la Cité de 1855 n'était plus celle de Quasimodo. Depuis Louis XV, de nombreux aménagements l'avaient modernisée : le Palais de Justice avait été à moitié reconstruit (actuelle cour du Mai) sous Louis XVI ; au-devant se dressait une belle place en hémicycle, ouverte vers 1788 et bordée de solides immeubles en pierre de taille. L'Hôtel-Dieu avait été entièrement rebâti à la même époque en pierre ; il disposait depuis le règne de Charles X d'un jardin. Boffrand avait agrandi le parvis sous Louis XV et l'avait doté d'un superbe édifice, les Enfants-Trouvés, son chef-d'œuvre. Le percement de deux rues larges et bordées d'immeubles bourgeois sous Louis-Philippe, une ceinture de quai amorcée sous Louis XVI et réalisée sous l'Empire, avaient changé le visage de l'île mère. Quant aux petites églises médiévales, la Révolution, puis les différents aménagements évoqués en avaient eu raison. Haussmann a rasé la dernière grande église de l'île, les Barnabites, désaffectée depuis 1791 ; son portail fut d'ailleurs sauvé ([5]). En réalité, si Haussmann supprime tout le tissu urbain de la Cité, ce n'est pas pour cause de vétusté : il a décidé d'y établir une *cité administrative*, regroupant le Palais de Justice, le Tribunal et la Bourse de Commerce, l'Hôtel-Dieu et le palais de l'Archevêché, au nord de la cathédrale. Ce dernier projet, qui emportait la rue Chanoinesse, la chapelle Saint-Aignan et les petites rues voisines, n'a pas vu le jour, non plus que le square néo-grec de l'architecte Duc qui devait remplacer toute la place Dauphine, dont seul un côté a été finalement détruit. Au milieu de l'ensemble, la sécurité — l'obsédante sécurité — est assurée par une grande caserne (actuelle Préfecture de Police), dont le terrain d'exercice servira également de parvis pour Notre-Dame.

Sous ce mythe perce donc une reconstruction historique : en insistant sur le caractère nécessaire des démolitions pour cause d'insalubrité et de vétusté, on donne à croire que celles-ci ont eu un caractère sélectif, qu'un tri a été opéré, que l'essentiel a donc été conservé.

Le mythe de la création des espaces verts

Ce mythe haussmannien est le plus troublant, tant les faits sont contraires. Mis en pendant

(3) Exemple caricatural dans Georges Laronze, *Le Baron Haussmann*, 1932, p. 102-103.
(4) Voir les magnifiques relevés de l'architecte Davioud conservés à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris.
(5) Il a été remonté à Notre-Dame des Blancs-Manteaux, au Marais.

avec les descriptions sordides que nous dénoncions plus haut, il permet d'obtenir un contraste spectaculaire.

On fait crédit à Haussmann d'avoir doté Paris de nombreux *squares* qui lui auraient cruellement fait défaut. Le square haussmannien fait partie de la ville haussmannienne, et cette lapalissade ne nous dispense pas de préciser que, pour autant, Paris possédait de nombreux jardins avant le Second Empire. En examinant attentivement les plans cadastraux du Paris des années 1830, on voit de très nombreux jardins d'hôtels particuliers ou de congrégations religieuses, qui formaient dans certains quartiers d'immenses espaces verts. Ces jardins privés étaient souvent ouverts au public, et du moins profitaient aux maisons voisines. Beaucoup ont été supprimés par les percements, dans le faubourg Saint-Germain par exemple, ou à la Nouvelle Athènes.

En outre, le square haussmannien est une nature frelatée : entouré de grilles, établi au milieu de la circulation, il n'offre pas, il ne peut pas offrir la qualité d'un jardin d'îlot calme et retiré. André Maurois a évoqué, racontant son enfance, ces squares « qui suent l'ennui », tels ceux du Châtelet ou des Arts-et-Métiers.

Ce square n'est qu'une triste remise en ordre, Huysmans l'avait bien senti : « *Naguère, derrière les logis, s'étendaient des jardins en fleurs et d'immenses cours; maintenant les croisées s'ouvrent sur des puisards et se touchent; les gens qui n'habitent pas sur la rue étouffent; l'air était derrière les façades et il est désormais devant; de même pour les arbres : ils ont sauté par-dessus les maisons et ils s'étiolent, actuellement, à la queue leu leu, sur des trottoirs, les pieds pris dans des carcans de fonte. En somme, l'espace est le même qu'autrefois, mais il est réparti d'une autre façon* (6). »

Le poète pointe en même temps une des tares de l'immeuble haussmannien : pas de dégagement, pas de cour à l'arrière, « tout pour la façade ». Cette règle vaut moins pour les beaux quartiers, où l'on dispose de place ; mais dans le centre où il n'y a pas assez de terrain, les courettes sont parfois aussi sombres et insalubres — à cause de la hauteur nouvelle des immeubles — que les puisards tant dénoncés du vieux Paris.

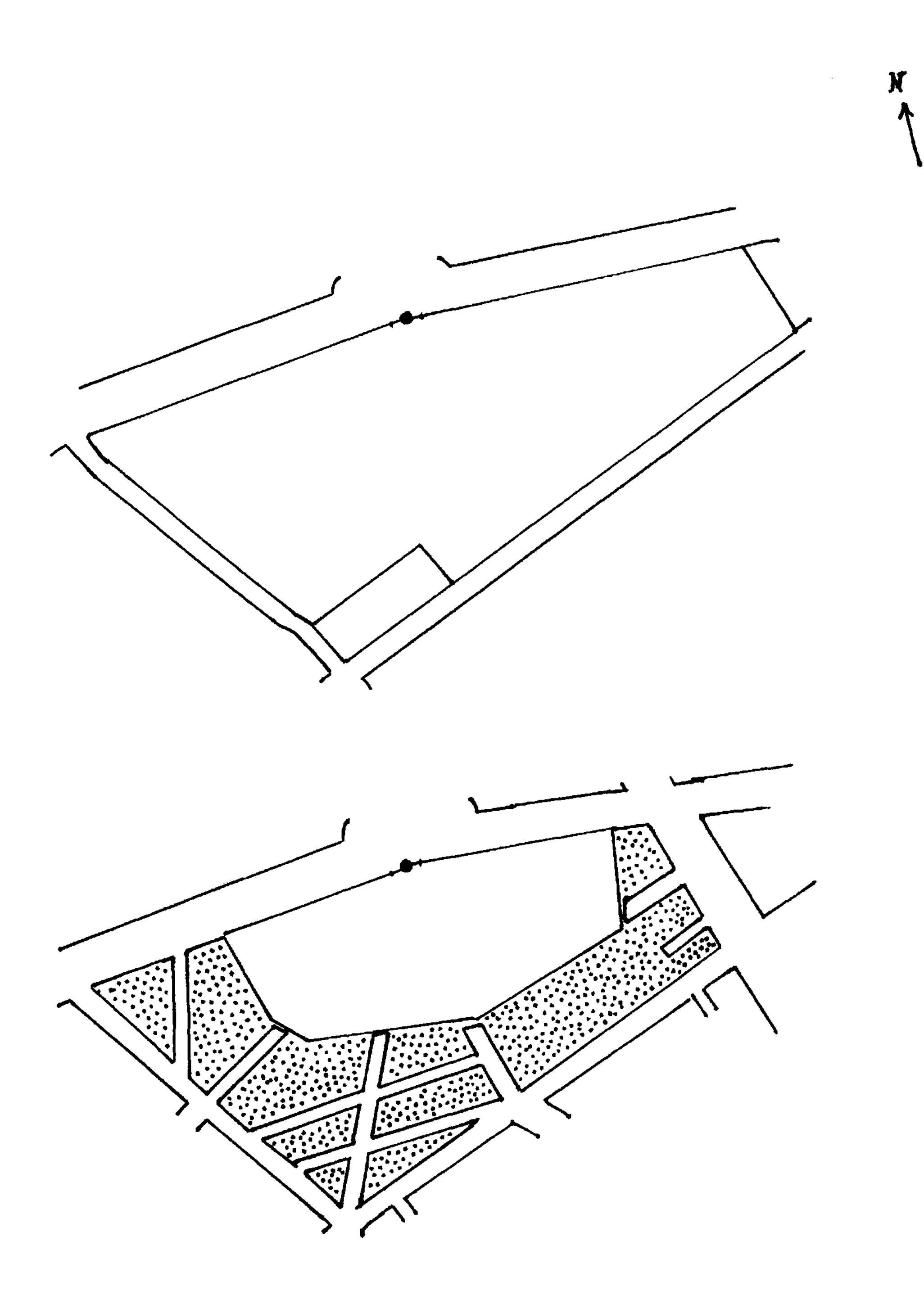
(6) Joris-Karl Huysmans, *La Bièvre et Saint-Séverin*, 1898, p. 51-52.

Quant aux jardins historiques de Paris, Haussmann les a tous mutilés. Le parc Monceau, vaste folie du XVIIIe siècle de 19 hectares, était disposé en périphérie du Paris de Louis-Philippe; avec l'annexion de 1860, il était appelé à être bordé de vastes quartiers, donc à jouer un rôle de poumon vert important au nord-ouest. Haussmann va le dépecer pour le lotir : 10 hectares, soit plus de la moitié du jardin, sont livrés aux promoteurs ! Ce coup d'essai est un coup de maître. Haussmann va le renouveler en 1866 en amputant gravement le jardin du Luxembourg. La rue de Médicis (1866) en abîme l'angle nord-est, mais surtout la partie sud du parc est entièrement supprimée et lotie (entre Port-Royal et la rue Auguste Comte). La célèbre Pépinière, décrite par Maupassant et qui avait succédé au jardin des Chartreux, disparaît alors. Les protestations des habitants du quartier sont unanimes (7) mais rien n'y fait : 10 hectares sont bâtis (un tiers du jardin) et seule l'allée de l'Observatoire est finalement conservée. Un soir, au théâtre de l'Odéon, Napoléon III et son épouse sont sifflés par le public : la voilà bien, l'ingratitude des masses !

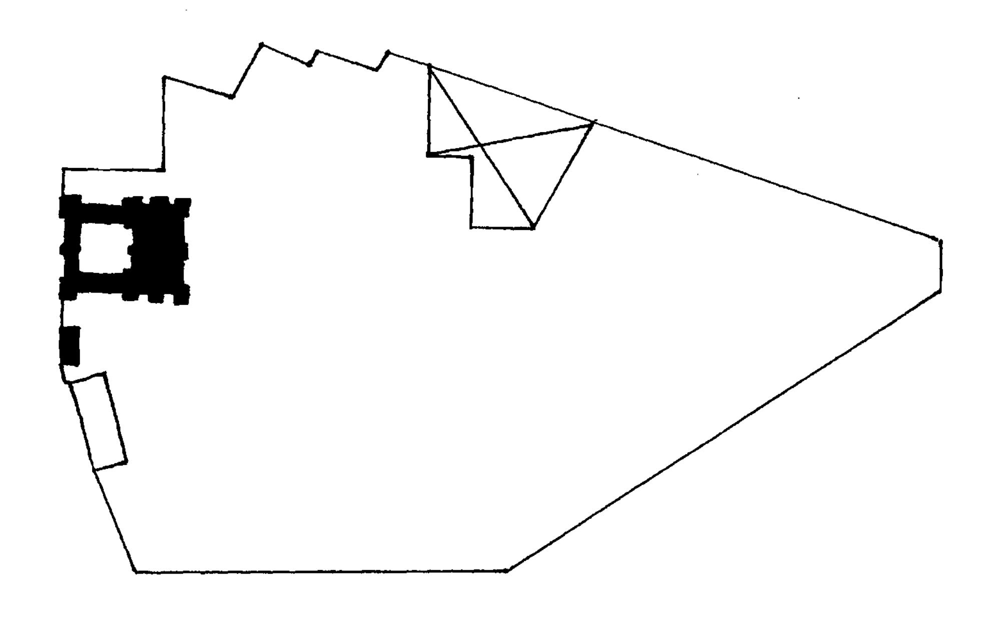
On a oublié qu'Haussmann voulait couper en deux le jardin des Tuileries (voir *infra*). Non loin de là, on peut stigmatiser un crime impardonnable : les fossés-jardins de la place de la Concorde, chefs-d'œuvre de Gabriel, sont comblés et couverts d'asphalte pour faciliter la circulation. L'ancienne place Louis XV devient ainsi un gigantesque carrefour impraticable; ses fossés formaient pourtant l'un des plus beaux décors urbains légués par le XVIIIe siècle. Enfin, on ne peut pas regarder sans regret la mutilation du beau jardin qui entourait la Chapelle expiatoire, et qui conservait l'image du cimetière de la Madeleine où tant de suppliciés de la Terreur avaient été inhumés, dont Louis XVI et Marie-Antoinette. Raboté, cerné d'immeubles et longé par le bruyant boulevard Haussmann, le petit *square Louis XVI* remplace le beau jardin décrit par Chateaubriand. Comptes faits, Haussmann laissera moins de jardins dans le Paris de l'enceinte des Fermiers-Généraux qu'il n'en avait trouvé en 1853 (8). Et si la périphérie

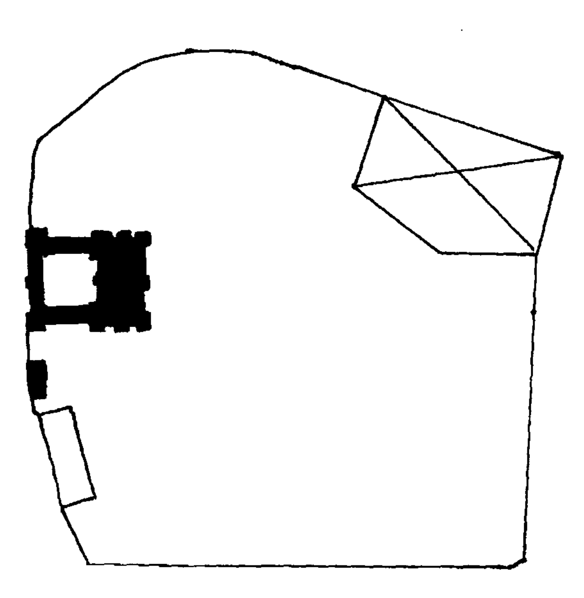
(7) Alcide Dusolier, *Les Spéculateurs et la mutilation du Luxembourg*, 1866.

(8) Comme le montre la carte publiée par Maurice Raval, « Haussmann contre Paris », dans *Destinées de Paris* (ouvrage collectif), 1943, p. 43-78. La IIIe République se chargera de la mutilation du Champs-de-Mars, amputé sur ses longs côtés pour bâtir des immeubles de rapport.



Le parc Monceau loti par Haussmann (le boulevard de Courcelles est en haut). État en 1855 (en haut) et après 1870 (en bas). Dessin de l'auteur.





Le jardin du Luxembourg mutilé par Haussmann (la rue de Vaugirard est à gauche). État du jardin en 1855 (en haut) et après 1870 (en bas). La partie marquée d'une croix représente l'emprise de l'École des Mines. Dessin de l'auteur.

est mieux dotée, avec le parc Montsouris, les Buttes-Chaumont et les bois de Boulogne et de Vincennes, il convient de rappeler qu'en 1855, une véritable ceinture verte entourait Paris, comme le montre le tableau de *Paris vu en ballon* (musée d'Orsay) : autrement dit, ces espaces verts sont moins une création (les bois existaient d'ailleurs) qu'un vestige d'une vaste campagne.

Des travaux d'Haussmann date le retard de Paris sur les autres capitales européennes comme Londres, Berlin ou Amsterdam, qui nous surclassent toutes sur ce point.

Le mythe de la modernité

Haussmann est, paraît-il, un prophète qui a fait de Paris une ville moderne tournée vers l'avenir. Et pourtant, il a commis une lourde erreur, dont les conséquences pèsent encore sur nous : il a créé une ville fermée sur elle-même, d'un gabarit à peine suffisant pour l'époque et concentrée dans une surface réduite — le centre. Haussmann n'a pas profité de la chance incroyable offerte par l'extension de Paris en 1860, extension qu'il avait d'ailleurs combattue dans un premier temps. Homme tourné en réalité vers le passé, il ne raisonne que dans les bornes du Paris ancien indéfiniment reconstruit sur lui-même ; son esprit regarde vers l'île de la Cité, où les Romains se bousculaient déjà, et non vers les horizons du vaste département dont il était préfet — département qui avait été dessiné avec habileté pour servir au développement futur de la capitale. Cette logique d'enfermement a prévalu depuis : ainsi, le métro avait été construit à l'origine en s'arrêtant aux fortifications par exemple. Et récemment, les trop fameux travaux de F. Mitterrand, ce *coup d'éclat permanent*, n'ont porté que sur le centre de Paris, tandis que le grand projet en faveur de la banlieue, qui devait en être le pendant, n'a pas vu le jour. Toute délocalisation, même modeste, est toujours perçue comme un traumastisme (9). Par malheur, le général de Gaulle a cassé en 1965 le département de la Seine, éclatant le cadre d'action de la région capitale en milliers de féodalités républicaines... Aujourd'hui, Paris étouffe dans son périphérique, prisonnier d'une logique de retour et de maintien au centre, née sous le second Europe.

Cette « maladie du centre » se caractérise chez Haussmann par des décisions aberrantes : le maintien sur place des Halles, piteusement décidé par Rambuteau malgré de nombreuses propositions novatrices (10), n'est pas remis en cause ; l'Hôtel-Dieu, dont le transfert à Grenelle était demandé depuis Louis XVI, est reconstruit dans l'Île de la Cité, dont on fait, on l'a dit, une cité administrative au milieu de la Seine, reliée aux rives par sept ponts ! La Bibliothèque impériale (nationale) est maintenue derrière le Palais-Royal dans un îlot d'hôtels particuliers, sans possibilité d'extension ; les travaux de Labrouste, si admirés, y causent des destructions scandaleuses aujourd'hui oubliées (11). En 1855, on décide de reconstruire le siège de la Faculté : on choisit la vieille Sorbonne, là où Nénot travaillera plus tard, dans un quartier saturé, sans possibilité d'extension future ; l'École polytechnique connaît le même sort à quelques centaines de mètres de là. Au bout du compte, toutes ces institutions se maintiennent au centre par un jeu de massacre — démolitions des maisons et immeubles voisins, surélévations, excavations (12)... —, avant de partir. Combien d'édifices trop petits le jour de leur inauguration ? L'actuel Tribunal de Commerce abritait à l'origine la Bourse de Commerce, qui a dû partir dès 1889; les Halles ont tenu jusqu'en 1968. Polytechnique jusqu'en 1975, la Bibliothèque nationale jusqu'en 1998...

Le mythe de la circulation

On circulerait dans Paris grâce à Haussmann. À la vérité, si l'on circule dans Paris, c'est d'abord grâce au métropolitain, ce fantastique réseau souterrain dont le principe avait été refusé par Haussmann en son temps. Sans Fulgence Bienvenüe, le réseau haussmannien serait inopérant depuis longtemps. Une grève des transports en commun, comme celle de décembre 1995, nous dispense de développer cet argument.

(9) Comme le montre encore l'étonnant article de J.-M. Delaunay sur le siège incendié du Crédit Lyonnais : il propose d'y installer deux centres d'archives décentralisés depuis dix ans ans (*Le Monde*, 17 mai 1996). Réponses acides le 23 mai suivant, dans le même journal.

(10) Voir Pierre Lavedan, *La Question du déplacement de Paris et du transfert des Halles au Conseil municipal sous la Monarchie de Juillet*, Commission des travaux historiques de la Ville de Paris, 1969.

(11) Soient trois hôtels particuliers et la grande aile sur la rue de Richelieu, œuvres de l'architecte Pierre Le Muet (milieu du XVIIe siècle), l'escalier d'honneur de la Bibliothèque royale, dont la rampe en fer forgé Louis XV fait aujourd'hui l'orgueil de la *Wallace collection*, etc. Le successeur de Labrouste, J.-L. Pascal, s'emploiera à réparer le désastre.

(12) Le Conservatoire des Arts et Métiers et le Collège de France offrent de bons exemples récents de ces difficultés.

En réalité, la volonté de détruire le centre pour le refaire sur lui-même posait évidemment de multiples obstacles : contrainte géographique (le fleuve), difficulté de percer de larges voies (à cause du coût des expropriations et des contraintes liées à la reconstruction d'immeubles salubres), présence de monuments impossibles à détruire (églises), le tout étant encombré d'intérêts particuliers. Aussi le réseau mis en place par Haussmann est-il contraint sans cesse à un dessin acrobatique au milieu de la vieille ville ([13]). Aux erreurs dans le tracé de certaines voies s'ajoute le désastreux système des places-carrefours, dans lesquelles débouchent de nombreuses rues, mais qui sont verrouillées par un monument. Dès que la circulation s'intensifie, le réseau montre son insuffisance, suscitant dès les années 1890 des études pour remédier aux erreurs du Second Empire ([14]). Quant aux places créées par Haussmann, ce sont les plus embouteillées de Paris : Opéra, Châtelet, Alésia, Étoile... Les piétons n'y ont plus qu'un droit de cité réduit, sinon inexistant. Avec une confondante naïveté, Alain Decaux, de l'Institut, préfaçant un livre furieusement pro-Haussmann, n'écrivait-il pas en 1971 ([15]) : « Combien de fois, perdu dans un embouteillage, ai-je adressé une pensée émue au grand souvenir du baron Haussmann ? » Il rendait à César...

Le mythe de la coexistence du vieux Paris et du Paris moderne

Selon certains, Haussmann aurait percé des voies modernes, mais laissé subsister à côté des restes du vieux Paris, créant une ville à la fois pratique et agréable. Cette idée aberrante, hélas très répandue, fait malheureusement l'impasse sur les projets qu'Haussmann, mis à la porte en 1870, n'a pu mener à terme. Ces projets sont parfaitement connus grâce à l'*Atlas de Paris en vingt arrondissements*, publié par les soins du préfet lui-même en 1866. Bel album grand in-folio, dédié à Napoléon III comme il se doit, ce document offre une vue détaillée de la capitale grâce à un découpage par arrondissement. Sur le fond de plan, les voies nouvelles percées sont indiquées en trait noir, celles qui doivent encore être ouvertes en trait rouge, suivant un code traditionnel. Ces voies ne relèvent pas, quant à elles, du mythe : outre l'*Atlas*, les plans cadastraux d'exécution existent également ([16]).

Il est intéressant d'énumérer quelques-unes de ces *voies inachevées* ([17]) pour mesurer ce qui devait être encore détruit par Haussmann.

La rue de Rennes, qui relie Montparnasse à Saint-Germain-des-Prés, n'a jamais été terminée : elle devait aboutir sur le quai (c'est pourquoi elle présente la particularité de commencer au n° 44 — aujourd'hui 4-6, place Saint-Germain-des-Prés). De là, un pont aurait dû la mettre en communication avec la rue du Louvre, rive droite, qui en forme le prolongement naturel. Ce tronçon de la rue de Rennes devait aboutir à la destruction de dizaines de maisons et d'immeubles anciens rues de l'Abbaye, de Seine, Mazarine, Visconti et Jacob, qui forment l'un des plus beaux quartiers de Paris. Pour déboucher sur le quai, la rue devait encore couper en deux les bâtiments de l'Institut ([18]) et emporter l'hôtel de Sillery, œuvre de Mansart. Ce projet est resté dans les cartons de l'Hôtel-de-Ville — il était encore à l'ordre du jour en 1944, mais une forte opposition en a eu raison ([19]). Deux conséquences découlent de son abandon : le bouchon d'étranglement de la rue Bonaparte, seule échappatoire possible au trafic qui vient de la rue de Rennes ; l'importance du domaine privé de la Ville, constitué de maisons achetées en vue de l'ouverture de la rue, domaine soudainement découvert par la presse parisienne en 1995 ([20]).

Cet échec est rendu sensible par celui d'une autre « radiale » voisine. Depuis Saint-Lazare, le flux circulatoire descend la rue Auber, l'avenue de l'Opéra et s'engouffre à travers le

(13) Que l'on compare, pour s'en convaincre, les fausses audaces d'Haussmann dans le centre à la tranquille majesté de l'avenue Foch, tracée *ex nihilo*.

(14) Voir Eugène Hénard, *Études sur les transformations de Paris*, 1903-1908. Sorte d'Haussmann au petit pied, Hénard avait imaginé une voie reliant la Bourse de Commerce à l'avenue de l'Opéra, parallèle à la rue de Rivoli ; cette rue passait dans le jardin du Palais-Royal ! Hélas, l'idée fut en partie reprise par l'administration, qui a percé l'inutile rue du Colonel Driant, derrière la Banque de France, détruisant un superbe hôtel classé, la Chancellerie d'Orléans.

(15) Pierre-André Touttain, *Haussmann, artisan du Second Empire, créateur du Paris moderne*, 1971.

(16) Une partie a été versée à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, le reste est demeuré dans les archives du Service du Plan.

(17) Alexandre Gady, *La Part de l'inachevé dans l'œuvre haussmannienne*, communication au colloque de Bourges (octobre 1995) : *La Ville en Occident, du Moyen Âge à nos jours, pouvoir, économie, société*.

(18) Haussmann ne semble pas avoir aimé l'ancien Collège des Quatre-Nations de Louis Le Vau : il avait demandé la destruction des deux pavillons sur le quai, dont l'un renferme la bibliothèque Mazarine. Napoléon III lui-même dut l'en empêcher.

(19) Témoignage de l'architecte de l'Institut, André Gutton (*L'Institut de France et la Monnaie*, D.A.A.V.P., 1990, p. 73).

(20) Voir l'article de M.-A. Rendu dans *Le Monde*, 18 juin 1995, p. 32.





Deux monuments condamnés par les projets d'Haussmann.
En haut, l'hôtel Matignon (XVIIIe siècle), sur le tracé de la rue de Solférino prolongée. *Façade sur cour (Cliché Commission du Vieux Paris, 1923).*
En bas, l'Institut de France (ancien collège des Quatre-Nations, XVIIe siècle), dont une partie se trouvait sur le tracé de la rue de Rennes prolongée. *Façade sur le quai, avec les pavillons qu'Haussmann voulait abattre (Cliché Commission du Vieux Paris, 1917).*

Louvre par les guichets de Lefuel; il franchit ensuite le fleuve par le très large pont du Carrousel, avant de se rabattre par un crochet dans une étroite rue du XVIIe siècle, la rue des Saints-Pères. En réalité, il manque en face du pont une belle avenue qui devait se dédoubler en deux branches formant un V au niveau de la rue de Lille : la branche orientale devait aller se raccorder à la rue de Rennes devant Saint-Germain-des-Prés, la branche occidentale filant vers le carrefour Bac-Saint-Germain au travers des rues de Lille, Verneuil et de l'Université. Seule une petite partie de cette dernière branche a été réalisée : c'est la rue Montalembert (1913), dont la position et la largeur sont incompréhensibles. Isolée de son réseau, cette voie est aujourd'hui sans objet. Le flux qui vient en sens inverse du boulevard Raspail ne peut que se décharger dans la rue du Bac, toujours embouteillée, pour gagner la rive droite.

Un troisième axe était prévu plus à l'ouest. En partant de la place de l'Opéra, il devait rejoindre le carrefour Alésia. Empruntant d'abord une voirie existante, les rues de la Paix et de Castiglione, ouvertes sous le Premier Empire, l'axe devait ensuite couper en deux le jardin des Tuileries par une large percée de 20 mètres ([21]), puis franchir la Seine par un pont, qui a été construit mais a disparu : le pont de Solferino. Rive gauche, une rue, d'abord appelée « rue de Castiglione prolongée » — voilà qui est révélateur —, devait filer jusqu'au boulevard du Montparnasse, face au débouché de l'avenue du Maine. L'axe Opéra-Alésia qui décrivait une longue courbe ne vit pas le jour : la rue de Solferino ne fut pas poussée au-delà de la rue Saint-Dominique ([22]). Au-delà, la voie devait, dans un premier projet, emporter le ministère de l'Instruction publique (hôtel de Rochechouart, rue de Grenelle). Soucieux du bien public, Haussmann consentit à infléchir la rue projetée, preuve qu'il savait parfois renoncer à la ligne droite : le nouveau tracé, dont nous avons retrouvé le plan ([23]), passait plus à l'est sur une grande propriété privée, l'hôtel de la duchesse de Galliera et son immense jardin (actuel hôtel Matignon)...

Ainsi fonctionne le système haussmannien : la circulation doit être traversante et aller d'un point à un autre de la ville, en récupérant à l'occasion des voies anciennes, mais en trouant et en défonçant tout sur son passage (l'hôtel Matignon, le jardin des Tuileries, l'Institut). Particulièrement acharné sur le faubourg Saint-Germain, dont les rues étaient pourtant droites, les maisons solides et les jardins nombreux, Haussmann propose même une voie reliant le carrefour Bac-Saint-Germain à l'avenue de Tourville, devant les Invalides, prenant de biais la trame urbaine ancienne et supprimant le jardin de l'hôtel de Biron (actuel musée Rodin). Il projette également une percée vers la place Denfert-Rochereau, malheureusement réalisée au début du XXe siècle au prix de la démolition de nombreux hôtels particuliers avec leurs jardins (boulevard Raspail).

Mais l'échec le plus fameux d'Haussmann demeure l'ouverture de la rue Étienne-Marcel : celle-ci part de la place des Victoires, qu'elle éventre, en s'alignant sur la rue des Petits-Champs, voie droite du XVIIe siècle qui rejoint la nouvelle avenue de l'Opéra à l'ouest. Elle file vers l'est jusqu'à la rue Beaubourg, où elle s'arrête aujourd'hui. Au-delà, la voie aurait dû couper en deux le Marais pour rejoindre le boulevard Beaumarchais : les rues Michel-le-Comte, des Haudriettes, des Quatre-Fils, de la Perle, du Parc-Royal et des Minimes, bordées d'hôtels et de maisons du XVIIe siècle, étaient ainsi rayées de la carte ([24]). Cette partie a reçu un début d'exécution avec l'ouverture de la rue « Étienne-Marcel prolongée » en 1907 (rue Roger-Verlomme depuis 1954) et le dramatique élargissement en 1935 des rues de la Perle et des Quatre-Fils.

De cette énumération, qu'on voudra bien nous pardonner, se dégagent plusieurs constats.

D'abord, les démolitions innombrables requises par l'ouverture de ces voies sont toutes imputables au préfet de Napoléon III, aussi bien celles réalisées suivant ses projets jusqu'en 1939 — la paternité du réseau lui revenant — que celles projetées et dont le hasard nous a défendus.

Ces démolitions auraient supprimé le quartier Saint-Germain-des-Prés, le Marais, sectionné en deux, et le faubourg Saint-Germain en totalité, ensembles aujourd'hui protégés par un arsenal juridique et qui contribuent au charme de Paris et à sa renommée. Autrement dit, l'idée qu'Haussmann a laissé subsister, à côté de sa

(21) Jean-Claude Daufresne, *Le Louvre et les Tuileries, architecture de papier*, Liège, 1986, p. 276, 277 et 289.

(22) Le petit tronçon entre le boulevard Saint-Germain et la rue Saint-Dominique a été baptisé en 1967 place Jacques-Bainville.

(23) Ville de Paris, Service technique de la documentation foncière, plan n° 1810, s. d. (vers 1870).

(24) Le plan est reproduit dans la *Commission du Vieux Paris, procès-verbal* de la séance du 29 octobre 1932.

ville neuve et « fonctionnelle », une vieille ville où l'on peut se promener, idée encore défendue lors du centenaire de sa mort en 1991 par des historiens peu regardants, est une grave erreur de perspective.

Une telle affirmation néglige d'ailleurs le caractère global du système haussmannien : celui-ci ne repose pas en effet uniquement sur la percée, qui en constitue l'aspect le plus spectaculaire ([25]), mais encore sur le principe de l'alignement. Cette méthode ancienne consiste à élargir les rues en imposant aux riverains de reculer leurs propriétés, suivant un alignement défini d'avance. L'administration obtient ainsi à moindre frais l'élargissement de tout le réseau urbain. En contrepartie, ces reculements n'auront lieu qu'à l'initiative des particuliers, auxquels on a pris soin d'interdire de gros travaux d'entretien de leurs propriétés. Le hasard devenait urbaniste, et dans de nombreuses rues de Paris, quelques immeubles reculés viennent briser la ligne ancienne, sans profit pour la circulation, puisque toute la voie n'est pas touchée. Cette méthode avait été souvent dénoncée ([26]) et le système des percées était censé la remplacer. Haussmann maintiendra l'alignement partout, condamnant à moyen et long termes tous les immeubles anciens de Paris, ou presque. Modifier un alignement pour éviter un monument, par exemple l'hôtel Carnavalet ou la place des Vosges, obligeait en effet à des dispositions particulières.

Le mythe du grand homme

Il ne s'agit plus ici de juger l'œuvre haussmannienne, mais de réévaluer le rôle du préfet dans la conception et l'exécution de celle-ci. L'habitude d'attribuer aux grands hommes les œuvres qu'ils ont habilement continuées ou, au contraire, seulement ébauchées a permis en effet d'isoler la statue d'Haussmann de celles des autres préfets de la Seine. Rappelons d'abord que les travaux de Paris ont commencé dès 1852, avant son arrivée, sous l'impulsion du Prince-Président : le « grand dessein » a débuté avec le percement de la rue des Écoles sur la montagne Sainte-Geneviève et du boulevard de Strasbourg face à la gare de l'Est.

De nombreux projets étaient en germe depuis des années. La rue des Écoles était réclamée depuis 1842, la rue de Rivoli était en cours d'achèvement et les abords de l'Hôtel-de-Ville dégagés depuis 1840. Le règne de Louis-Philippe a connu un riche débat sur la ville et ses problèmes : la question des Halles par exemple, ou celle plus profonde du « déplacement de Paris ». L'un des biographes d'Haussmann, André Morizet, a stigmatisé à plaisir l'« inactivité » des préfets de la Seine qui ont précédé son héros, Chabrol et Rambuteau, avec une mauvaise foi évidente ([27]), mais le mal est fait : Haussmann seul se dresse pour la postérité; actions et projets sont concentrés sous son règne de dix-sept ans. Le mythe du grand homme agit à fond : comme si l'histoire, *a fortiori* l'histoire urbaine, ne se déroulait pas sur un temps long, comme si des projets aussi lourds pouvaient surgir de rien, d'un seul homme... D'ailleurs, les lois sur lesquelles s'appuie l'action du préfet de Napoléon III sont antérieures à sa nomination : loi sur l'expropriation du 3 mai 1841, loi des 13-22 avril 1850 sur les logements insalubres, décrets-lois des 26 mars et 6 avril 1852 relatifs aux rues de Paris... tout est en place quand il s'installe à l'Hôtel-de-Ville.

Préfet de la Seine en juin 1853, Haussmann a ramassé toutes les idées en cours, tous les projets dont certains remontaient à la fin du XVIIIe siècle. Sa force réside dans la cohérence et l'ampleur nouvelle qu'il va leur donner, grâce à de remarquables collaborateurs choisis avec talent. En 1856 est ainsi créé le *Service du Plan de Paris*, dirigé par Deschamps — auquel Haussmann reconnaîtra plus tard la paternité réelle des grands projets de Paris.

Plus injustes apparaissent les reproches adressés à ses successeurs. En examinant le plan de Paris de 1870, que voit-on en effet? Que peu de voies nouvelles prévues étaient effectivement réalisées. La plupart de ce que nous nommons par commodité *avenues haussmanniennes* est l'œuvre de la IIIe République. Si l'idée en revient à Haussmann, l'exécution est à mettre au crédit d'un régime que tous les hagiographes du préfet impérial ont fustigé pour sa nullité en matière d'urbanisme parisien. L'avenue de l'Opéra, les boulevards Saint-Germain et Raspail, les rues Beaubourg, Dante, Lagrange, Étienne-Marcel, le boulevard Hauss-

(25) La *Revue de l'Art* a consacré un numéro spécial (n° 106, 1994) à l'haussmannisme, avec des exemples choisis dans les grandes villes de province.

(26) Par exemple, *Études d'un nouveau système d'alignements et de percemens de voies publiques*, 1848 (étude collective).

(27) André Morizet, *Du Paris ancien au Paris moderne, Haussmann et ses prédécesseurs*, 1932.

mann lui-même, ont été soit achevés, soit ouverts entre 1870 et 1939. Là encore, une formidable reconstruction historique s'opère : rien avant Haussmann, rien après non plus. À la vérité, le Service du Plan et le chef des travaux de Paris, Alphand, ancien bras droit et admirateur d'Haussmann en poste de 1870 à 1891, poursuivent le plan tracé en utilisant des recettes éprouvées. À la différence du Second Empire, la presse et l'opposition comptent, les débats parlementaires sont inévitables, les lois mieux respectées. Tout devient nécessairement plus lent, et de cette lenteur, le mythe haussmannien se nourrit encore : ses adversaires en viennent à louer, à regretter son efficacité... « *Pas d'urbanisme en démocratie* », disait Giraudoux. Morizet, bien que sénateur-maire radical socialiste de Boulogne et membre de la Commission du Vieux Paris (chargée de protéger le patrimoine de la capitale), défend Haussmann avec une énergie stupéfiante.

Le plan mis en place durant les années 1850-1860 va être appliqué avec méthode et persévérance jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Cette surprenante continuité administrative était bien sensible aux contemporains. En 1924, Marcel Poëte, conservateur de la Bibliothèque historique de la Ville et l'un des meilleurs historiens de Paris, constatait : « nous vivons toujours à l'heure haussmannienne (28) » ; et Giraudoux pouvait dénoncer en 1939, dans *Sans pouvoirs*, les innombrables démolitions perpétrées au seul nom de « plan Haussmann » ! Ce plan, forgé sous le Second Empire de manière relativement empirique, le premier grand plan d'urbanisme de la capitale, a eu la vie dure : en ce sens, André Chastel l'avait bien vu, « l'haussmannisme est un système qui s'est indéfiniment survécu (29) ». Haussmann en a été le catalyseur et l'inspirateur, mais il convient de lui en retirer l'impulsion première ainsi que la majeure partie de l'exécution.

Le trompe-l'œil monumental

On a beaucoup pardonné à Haussmann au nom du cadre monumental harmonieux qu'il a promu. Les conceptions urbaines d'Haussmann, qui sont la cause de la faiblesse de son système, sont tournées vers le passé : Colbert, sinon la Renaissance, lui fournissent un modèle qu'il reproduit à une époque où celui-ci est dépassé par les besoins nouveaux. Esthétiquement, il joue le même jeu : promoteur d'une architecture dont il a lui-même reconnu la médiocrité dans ses *Mémoires*, il recherche l'homogénéité qui donne de Paris l'image d'une ville de pierre harmonieuse et unie ; mais il veut aussi imprimer à la capitale un caractère nouveau et immédiatement reconnaissable, tout à la fois marque et modèle. Pour parvenir à ce résultat, deux méthodes : la contrainte légale, par le biais de nombreuses servitudes d'ordonnance architecturale (places de l'Étoile, Saint-Michel, de l'Opéra, etc.) (30) ; la contrainte négociée, en utilisant les contrats de reventes des terrains bordant les voies nouvellement ouvertes. Les actes notariés portent tous des « conditions particulières » extrêmement détaillées indiquant que l'immeuble doit être construit avec une façade en pierre, ornée de pilastres, refends, corniche, balcons..., élevée à toute la hauteur permise par le gabarit, avec un comble d'ardoises, des étages de 2,60 de hauteur minimum, etc. (31). La précision des prescriptions est telle que l'on comprend mieux l'air de famille de ces immeubles, leur similitude si monotone et lassante à l'œil ; les architectes ne pouvaient guère innover. Haussmann l'avait clairement dit : « l'architecture, ce n'est autre chose que de l'administration ».

Par ailleurs, pour faire entrer son réseau dans l'histoire de Paris, Haussmann procède habilement à la récupération des grands monuments de la vieille ville. Ceux-ci vont servir de point de mire aux nouvelles percées ; ainsi, le boulevard Henri-IV regarde d'un côté la colonne de la Bastille, et de l'autre le dôme du Panthéon ; le boulevard Saint-Michel comme la rue Monge visent la flèche de la Sainte-Chapelle... Cette captation des édifices anciens prestigieux contribue à sacraliser le monument, qui est en même temps isolé et restauré — parfois métamorphosé s'il est jugé insuffisamment beau par les nouveaux théoriciens de l'Art (ainsi Notre-Dame de Viollet-le-Duc, le Louvre de Lefuel, le Palais de Justice de Duc,...). L'exemple le plus

(28) Marcel Poëte, *Une vie de cité*, 1924.

(29) André Chastel, « Du Paris d'Haussmann au Paris d'aujourd'hui », dans *Paris, avenir d'une capitale*, colloque, 1963, p. 1-20. Système ne doit pas être entendu ici comme *esprit de système*, Haussmann étant condamné, on l'a vu, à un pragmatisme permanent.

(30) Voir aussi la circulaire préfectorale du 5 octobre 1855 relative au droit de l'administration de régler les façades suivant une harmonie des lignes des balcons et corniches.

(31) Michel Fleury, « Comment Haussmann est parvenu à imposer l'unité du nouveau Paris », dans *Commission du Vieux Paris, procès-verbal* de la séance du 13 mars 1996 (sous presse).

curieux reste celui de la Tour Saint-Jacques, clocher réchappé du vandalisme révolutionnaire, réduite à un gigantesque ornement de square. Cette remise en ordre peut aboutir à une solution inattendue et, hélas, promise à un long avenir : un monument ancien mal placé selon le nouveau système est déplacé. C'est le cas de la fontaine du Châtelet, mise sur des rails et amenée au centre de la nouvelle place du même nom, ou du Pavillon des Drapiers, rue des Déchargeurs, démonté pierre par pierre et reconstruit au musée Carnavalet, qui fait alors office de cimetière du vieux Paris ([32]).

Mais cette « attention aux monuments » n'est pas, loin s'en faut, systématique. Parfois, certains ne servent pas de point de mire, mais sont longés par les nouvelles voies. Haussmann a *tué* la Colonnade du Louvre et les portails de Notre-Dame en faisant passer au pied de leurs façades des voies de grande circulation. La Colonnade est longée par l'axe nord-sud rue du Louvre/rue de Rennes alors qu'elle réclamait une place semi-fermée et un axe frontal ([33]). Les fossés de Malraux n'y changeront rien : la place de la Colonnade est un échec urbain dramatique, d'où le peu d'intérêt soulevé par cette remarquable architecture désormais *en marge*. Les portails de Notre-Dame sont longés par l'axe nord-sud des rues Beaubourg/Arcole/Lagrange-Dante, qui emprunte le pont d'Arcole et le Pont-au-Double. Par ce système aberrant, des milliers de voitures ont pendant plus d'un siècle dégradé à petit feu les sculptures médiévales qui avaient échappé aux saccages révolutionnaires... Il a fallu attendre ces dernières années pour que la circulation soit enfin interrompue au pied de la cathédrale, exemple trop rare de « déshaussmannisation ».

***

Ce n'est pas Haussmann qui a créé la ville dans laquelle nous vivons aujourd'hui mais plutôt l'échec de sa tentative démiurgique. Moitié moderne, moitié ancienne, Paris est au milieu de deux mondes : dans cette tension réside le caractère tragique de la capitale. Longtemps suspendue, la menace d'un achèvement du plan a vécu. Mais, on l'a dit, le système d'Haussmann est en partie inopérant et souffre de graves dysfonctionnements. Ici, les flux qu'il a créés vont se heurter à des rideaux de maisons, là ses voies se raccordent piteusement au vieux Paris pour pallier l'atrophie du système. Pour améliorer le réseau, les héritiers spirituels d'Haussmann, comme Hénard, Le Corbusier ou Pompidou, pousseront le raisonnement jusqu'au bout : il faut percer et raser toujours plus.

Au nom du progrès, ce « paganisme des imbéciles » selon Baudelaire, Haussmann a transformé Paris de manière radicale. Le plaisir qu'il a mis à démolir, et qu'il a avoué avec jubilation dans ses *Mémoires*, a profondément meurtri le patrimoine de la ville. Sur son terrain — la modernité, la circulation, les espaces verts —, nous l'avons chaque fois pris en défaut. Visionnaire du bout de son nez, Haussmann n'a pas, au fond, relevé les défis qui se posaient à la capitale : il a au contraire accentué le déséquilibre Est-Ouest, précipité la ségrégation sociale déjà menaçante sous Louis-Philippe, amélioré faiblement la circulation, laissé en suspens le problème de l'insalubrité — quand il ne l'a pas créée par ses travaux...

De nombreuses erreurs étaient évitables et furent dès l'origine dénoncées par les contemporains. Mais, comme tous les « décideurs », Haussmann n'était guère porté à la concertation. La plus intelligente des critiques, la plus imaginative, celle mise en œuvre par les frères Lazare dans leur extraordinaire *Revue municipale*, fondée en 1842, et qui faisait contre-propositions sur contre-propositions, fut rarement écoutée. Mieux, Haussmann, suscitant d'écœurantes poursuites judiciaires grâce à la loi sur la presse de 1851, fit supprimer le journal en 1862, en ruinant Louis Lazare ([34]). Avec un conseil municipal docile — ses membres étaient nommés par le pouvoir exécutif —, et un contrôle quasi nul de la Chambre sur ses budgets, Haussmann pouvait travailler seul, sans discuter, sans prendre le temps d'évaluer les projets. Les mécanismes de la naissance du Paris moderne sont autocratiques. Mais, si l'on omet de rappeler cette absence totale de discussion et de débat, les nombreuses violations de la loi en matière de gestion financière, pointées avec férocité par Jules Ferry en 1868, sont restées fameuses ([35]). Les dettes d'Haussmann, le sait-on, seront éteintes... en 1950.

(32) Créé en 1866, le musée Carnavalet est l'œuvre d'Haussmann, comme la Commission des Travaux historiques (1865). En mourant, Paris se transforme ainsi en objet historique. Les travaux suscitent également l'émergence d'une archéologie moderne, grâce à Théodore Vacquer.

(33) Il s'agit de la rue qui devait relier le Louvre à l'Hôtel-de-Ville, et dont l'avenue Victoria représente la partie orientale.

(34) Voir la préface de Michel Fleury à la réédition du *Dictionnaire administratif et historique des rues et monuments de Paris* (1855) de Félix et Louis Lazare, 1994.

(35) Jules Ferry, *Les Comptes fantastiques d'Haussmann*, 1868. La réédition de Guy Durier, en 1979, offre l'avantage de reproduire à la suite du texte de Ferry une autre charge, *Les Finances de*

Sur ce dernier point, on ne peut mieux faire que de citer Haussmann lui-même. Poète à ses heures perdues, le futur préfet de Napoléon III s'était écrié, en apprenant la décision familiale de l'orienter dans la carrière juridique :

« Adieu la poésie ! Adieu douce musique !... (...)
Maintenant, il s'agit de t'affirmer Docteur
En Droit ; de rédiger maint rapport ou mémoire ;
À bien faire un budget tu dois mettre ta gloire ;
C'est à ce prix qu'on est un administrateur ([36]). »

Même dans ses vers de mirliton, Haussmann trouve le moyen de proférer une contre-vérité : le prix de sa gloire, c'est d'abord le massacre de Paris.

ALEXANDRE GADY

l'Hôtel de Ville, par J.E. Horn, parue en 1869. Peu connu, cet essai n'en est pas moins décapant. Voir également Geneviève Massa-Gille, *Histoire des emprunts de la ville de Paris (1814-1875)*, Commission des travaux historiques de la Ville de Paris, 1973.

(36) A. L'Esprit, « Un Haussmann inconnu », dans *La Montagne Sainte-Geneviève. Bulletin de la Société historique et archéologique du Vᵉ arrondissement*, tome VI (1912), p. 220-229.

PASCAL ET LA VIE TUMULTUEUSE

Dans la vie de ce mathématicien philosophe, ami de Fermat, du duc de Roannez et du chevalier de Méré, et qu'à vingt ans l'Europe entière admire, les périodes dites « mondaines » n'ont-elles pas été réduites à l'excès ? Des spécialistes se donnent beaucoup de mal pour nous contraindre à douter que le Discours sur les passions de l'amour *soit de Pascal. Même si les raisons matérielles de croire à l'authenticité de ces pages admirables ne nous paraissaient de beaucoup les plus fortes, il suffirait de les lire pour asseoir notre créance, tant Pascal s'y découvre à chaque phrase et tant nous y reconnaissons cet accent qui ne s'imite pas. Ce jeune savant est du monde au point de dédier à la reine de Suède sa machine arithmétique en une lettre où s'étale un orgueil intellectuel forcené. Il appartient au monde jusqu'à chicaner sa sœur Jacqueline sur la dot qu'elle prétend donner à Port-Royal : c'est que les hautes fréquentations où il se complaît le mettent dans de grands embarras d'argent. La mère Angélique dit, parlant de lui à Jacqueline, qu'il est « dans la vanité et les amusements ». Ce Pascal de 1652 a-t-il aimé, ou seulement discouru sur l'amour ? C'est vrai que beaucoup ne connaissent cette passion que par ouï-dire, — beaucoup, mais non certes les grandes âmes. Quelle grande âme n'a aimé et n'a souffert ? « Dans une grande âme tout est grand », nous dit superbement Pascal. Et après l'exclamation fameuse sur la belle vie qui commence par l'amour et qui finit par l'ambition, il ajoute : « La vie tumultueuse est agréable aux grands esprits, mais ceux qui sont médiocres n'y ont aucun plaisir. »*

François MAURIAC, *La Rencontre avec Pascal*, Cahiers libres, 1926.